



Assistant(e) en Conduite d'Affaires, de Travaux en Bâtiment

Certificat de Qualification Professionnelle du BTP

Objectifs de la formation

Se former à la conduite d'affaires et de travaux en bâtiment pour assurer, sous la responsabilité d'un conducteur de travaux expérimenté, d'un chargé d'affaire ou du chef d'entreprise, la réalisation et la gestion (technique, financière, commerciale, juridique et sociale) de chantiers ou d'une affaire de bâtiment en conformité avec les objectifs économiques de l'entreprise.

Exemples de missions

- Projet de construction d'un nouveau bâtiment industriel.
- Extension d'une ligne de transport.
- Réaménagement d'un bâtiment de bureaux et d'un hall de stockage.
- Mise en place de garde-corps et d'abris de protection.
- Agencement intérieur de locaux.
- Construction d'un bâtiment en environnement protégé (nucléaire).

Pré-requis

Niveau bac+2
BTS ou DUT technique
Titre de niveau III

Métiers visés

Responsable d'affaires
Conducteur de travaux
Chef de chantier
Coordinateur de projets
Chargé d'affaires

Objectifs professionnels

Le CQP atteste des compétences à mettre en oeuvre dans l'exercice du métier ; celles-ci doivent être validées autant par l'entreprise que par le centre de formation.
Les capacités professionnelles à valider pour cette formation sont les suivantes :

- Appliquer les normes et règlements courants et s'informer de leurs évolutions
- Organiser la production
- Suivre l'exécution des travaux
- Communiquer, encadrer, manager
- Représenter, vendre, acheter
- Assurer le suivi économique de l'affaire
- Conduire une affaire en autonomie

Sup' La Mache propose également ce parcours en modulaire ; la formation ACA est donc éligible au **CPF (Compte Personnel de Formation)**.

Durée et organisation de l'alternance

- 12 mois, dont ¾ du temps en entreprise.
- 446 heures de formation, avec un démarrage en octobre.
- Le contrat de professionnalisation permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.
- Formation continue possible : nous contacter.

Validation

Certificat de Qualification Professionnelle du BTP

Certificat de qualification délivré par les C. P. N. E. du BTP (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics), reconnu nationalement par toutes les entreprises de la branche BTP.

CQP du BTP N° 027 - 2002 12 17
« Assistant Conducteur d'Affaires »



D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir **LA GRATUITÉ DES PRESTATIONS POUR LES ALTERNANTS**. Il n'y a donc **PAS DE FRAIS DE DOSSIER POUR CANDIDATER À SUP' LA MACHE ALTERNANCE**.

Seules peuvent être demandées des cautions restituables.

Modalités d'inscription

Retourner un dossier de candidature (à télécharger sur notre site Internet) auprès de notre établissement :

SUP' LA MACHE ALTERNANCE

69 bd Jean XXIII- 69373 LYON Cedex 08

Tél. 04 72 78 55 66

E.mail : suplamache@lamache.org

Le dossier de candidature peut également être téléchargé sur notre site Internet :

www.ecolelamache.org

Attention aux échéances !

Déroulement et Lieu

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **SUP' LA MACHE** (Lyon 8^{ème}).

Un tutorat pédagogique est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le tuteur entreprise.

Qualité



Sup' La Mache, Centre de formation qualifié pour son professionnalisme

Poursuivre ses études à SUP' LA MACHE, c'est :

- Une expertise reconnue dans la formation aux métiers du bâtiment et de l'industrie.
- Un accompagnement de l'alternance par un formateur véritablement impliqué dans la formation.
- Une pédagogie interactive éprouvée et un ensemble de valeurs.
- L'insertion exceptionnelle dans le monde professionnel.

« Le premier apprentissage est celui du métier d'Homme »

